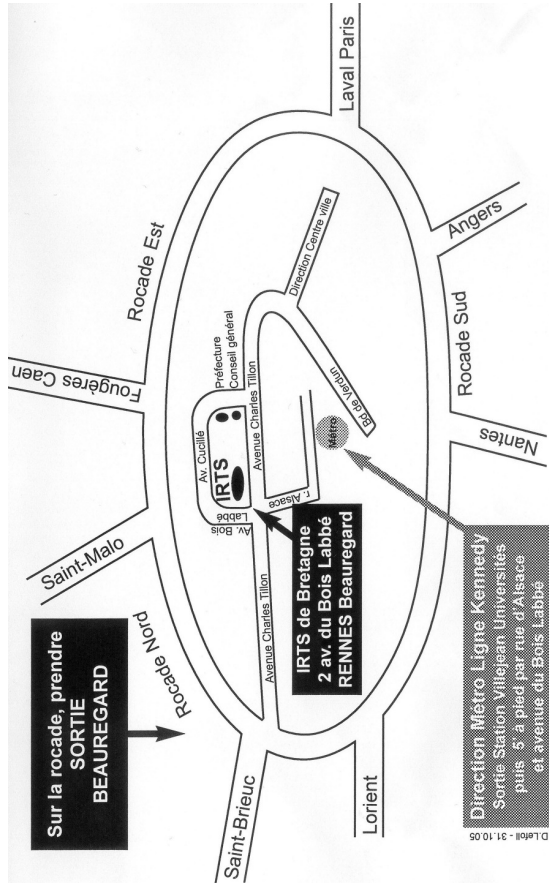




Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé
CS 44238
35042 RENNES Cedex

Plan d'accès



Bus ligne 16 Préfecture-Beauregard, arrêt Bois Labbé
(accessible aux personnes en fauteuil roulant)



La formation : un atout pour la profession

La Maison de l'emploi,
de l'insertion et de
la formation du bassin
d'emploi de Rennes
vous accompagne

24 et 25 mars 2011

**Journées de
formation
pour les salariés du
secteur des services
aux personnes**

Employeurs :

- ▶ La fidélisation de vos salariés est une priorité pour vous
- ▶ Vous mettez la qualité du service au cœur de votre développement
- ▶ Vous êtes convaincu qu'il faut se mobiliser pour une profession à part entière

Salariés :

- ▶ Vous souhaitez vous former pour mieux exercer votre métier
- ▶ Vous avez envie de mieux connaître la profession, vos possibilités d'évolution et de qualification
- ▶ Vous êtes en attente d'échanges avec d'autres salariés des services à la personne

Employeurs et représentants syndicaux de toute la profession (associations, entreprises privées, secteur public et particuliers employeurs) se mobilisent autour d'une action commune de formation.

Cette formation doit permettre à tous d'actualiser et de confirmer les connaissances essentielles à l'exercice du métier.

▶ 24 mars Mieux connaître son environnement de travail

- Comprendre l'environnement professionnel
- Mieux connaître les opportunités d'évolution professionnelle

Axe 1. Connaissance de l'environnement de travail

Quels sont les différents types d'employeurs (associations, entreprises, particuliers...), différentes tâches, droits et devoirs spécifiques à l'exercice du métier...

Axe 2. Accès à la formation

Connaître les diplômes, moyens pour valoriser ses expériences ...

▶ 25 mars Mieux exercer son métier

- Respecter les règles de santé et d'ergonomie
- Mieux communiquer en contexte professionnel

Axe 1. Ergonomie et santé au travail

Connaître les gestes de base pour une bonne santé au travail, pour améliorer la sécurité du salarié et du bénéficiaire de l'intervention...

Axe 2. Conditions de bonnes relations dans l'exercice de son métier

Rentrer en relation, gérer des conflits naissants...

Le coût de la formation (salaire et frais pédagogiques) est pris en charge. Contactez l'IRTS au 02 90 09 12 60 (Béatrice Gesnouin)



Bulletin de pré-inscription Formation « Services aux personnes », 24 et 25 mars 2011 à l'IRTS A retourner avant le 1^{er} mars

Je suis salarié(e) et je souhaite participer à la formation (ou) Je suis employeur et je souhaite inscrire un ou plusieurs salariés

Nom/prénom :

Adresse :

Tél. : Mél. :

Employeur :

Adresse employeur :

Employeur (structure ou particulier) :

Adresse :

Tél. : Mél. :

Nombre de salariés à inscrire(*) :

Type d'employeur :

Association

CCAS

Entreprise

Particulier employeur

(*) Joindre à ce bulletin de pré-inscription : nom, adresse et téléphone des salariés concernés.

Suite à l'envoi de ce bulletin, vous recevrez un dossier d'inscription pour lequel la signature des deux parties est obligatoire et conditionne la validation de l'inscription

